Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

REMPLACEMENT 2021
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
EXPRESSION FRANÇAISE ET CULTURE SOCIOÉCONOMIQUE

Toutes options

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 9 pages

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENT PRINCIPAL : Philippe BIHOUIX, texte extrait de *Le bonheur était pour demain*, p.81, édition du Seuil, Paris, 2020.

DOCUMENTS ANNEXES :

DOCUMENT 1 : Luc FERRY, « L'innovation, vitale et angoissante », *Le Figaro*, 28 novembre 2013 ;
DOCUMENT 2 : Damien RAVÉ, Affiche « Obsolescence programmée », *commentreparer.com,* 14 février 2013 ;
DOCUMENT 3 : Catherine PORTEVIN, Entretien avec Bernard STIEGLER, « Il y a beaucoup d'inventions qui ne produisent aucune innovation », *telerama.fr,* Propos recueillis le 5 juillet 2009, mis à jour le 8 décembre 2020.
DOCUMENT 4 : Clément QUINTARD, « Innovation sociale: laboratoire des solidarités de demain ? », *Les Grand Dossiers des Sciences Humaines* N°38, mars-avril-mai 2015.

SUJET

Quatre points seront consacrés à l'évaluation de la présentation et à celle de la maîtrise des codes (orthographe et syntaxe)

PREMIÈRE PARTIE (7 points)

En vous appuyant sur le document principal, répondez aux questions suivantes.

Première question (1,5 point)

Repérez trois critiques des innovations technologiques contemporaines faites par l'auteur.

Deuxième question (2,5 points)

Reformulez et illustrez par deux éléments du texte la phrase suivante, en gras dans le texte : « L'aversion à la nouveauté serait donc un invariant anthropologique, découlant non pas de notre histoire culturelle, mais de l'histoire naturelle de notre évolution, ce qui nous a fait hommes ».
Vous répondrez en une dizaine de lignes.

Troisième question (3 points)

Expliquez la phrase suivante en quinze lignes environ, en gras dans le texte :
« On mesure alors la stupidité, ou l'inutilité, d'une injonction obligatoire à l'innovation permanente et pour tous ».

DEUXIÈME PARTIE (9 points)

Un hebdomadaire d'information à diffusion nationale consacre un dossier à l'innovation et souhaite recueillir des avis de lecteurs sur ce thème. En votre qualité d'étudiant, vous vous exprimerez dans un article de trois pages, en répondant clairement à la question :

L'innovation est-elle essentielle au développement de notre société ?

Vous prendrez clairement position sur le sujet, en vous appuyant sur les documents joints en annexe et sur des arguments culturels et socio-économiques précis.
Respectez l'anonymat en ne signant d'aucun nom sur la copie.

DOCUMENT PRINCIPAL

Le système industriel, technologique et économique, auquel nous sommes « condamnés », ne serait donc pas une bicyclette qui doit avancer pour ne pas tomber, comme on a coutume de le présenter parfois ; mais une bicyclette dont la vitesse devrait augmenter en permanence jusqu'à devenir supersonique. Aucun auteur d'utopie, naturellement, n'aurait eu cette idée saugrenue, menant nécessairement à une « disruption[1] permanente » - dont la capacité à durer dans le temps pose pour le moins question. À commencer par Bacon[2], pour qui la science doit s'ancrer dans la sagesse des anciens et comporter une dimension éthique forte, puisque les savants de la *Nouvelle Atlantide* choisissent ou non de diffuser leurs découvertes ... on en est évidemment bien loin, si tant est que ce soit faisable.

Or, quelle société pourrait résister, à terme, à une accélération permanente ? Nous sommes incapables d'appréhender l'impact sociétal des technologies, simplement car nous n'avons pas le recul nécessaire - par exemple, quels peuvent être les effets à long terme de l'omniprésence des écrans, notamment sur les plus jeunes ? Si l'on projette sur les trente prochaines années l'accélération technique mais aussi économique, sociale et culturelle, des trente dernières années, pouvons-nous même garantir le maintien du fonctionnement, le contrat social, la cohésion de nos sociétés ?

Nous pourrions alors inverser les termes de l'équation : sans fantasmer sur des sociétés techniquement figées ou stables, nous pourrions prétendre que l'accélération technologique exponentielle n'aura pas lieu, parce qu'elle n'est tout simplement pas humainement réalisable. Ce qui revient à dire que les évolutions technologiques seront forcément moins rapides - ce qui peut advenir de différentes façons - ou que les sociétés devront perdre leur humanité.

Or l'innovation permanente n'est pas une caractéristique naturelle de l'être humain, bien au contraire. Au premier abord, cela paraîtra étrange à la plupart d'entre nous. L'homme n'est-il pas justement le seul animal à avoir su inventer, fabriquer, s'adapter, conquérir, envahir, risquer, développant son cerveau en même temps que son agilité à imaginer et tailler de nouveaux outils, autant *Homo faber* qu'*Homo sapiens* ?

[1] Une rupture qui occasionne un bouleversement dans le système.

[2] Philosophe anglais des XVIe-XVIIe siècles, auteur d'une utopie (*Nouvelle Atlantide*, 1627) qui décrit une île gouvernée par des philosophes savants.

Sans doute. Mais ces progrès se sont étalés sur des centaines de milliers d'années. Ramenés à l'échelle d'une vie humaine, l'immense majorité des hominidés a vécu au même endroit, répétant sagement - et uniquement - les gestes et les comportements appris des anciens, instruisant à son tour les plus jeunes. Seule une infime partie a osé, forcée par les circonstances, poussée par la curiosité ou pour d'autres raisons, expérimenter de nouvelles techniques, franchir les barrières géographiques et même braver les océans. De plus, si l'on prend en compte le fait que la diffusion culturelle des nouvelles techniques se fit majoritairement de proche en proche, par imitation, les véritables « innovateurs » des temps préhistoriques représentèrent une proportion infinitésimale de la population totale, des individus exceptionnels (*a minima*, au sens littéral du terme). La sélection de la lignée humaine se fit sur sa capacité à imiter, pas à inventer.

On mesure alors la stupidité, ou l'inutilité, d'une injonction obligatoire à l'innovation permanente et pour tous. On demande pourtant aux jeunes professeurs, dont le rôle est de transmettre, d'être inventifs et d'innover, plutôt que de leur apprendre à exercer de manière « classique » avec de vieilles recettes sans doute imparfaites mais éprouvées. Alors pour répondre à l'injonction et « innover », il ne leur reste plus qu'à se tourner vers les outils numériques que quelques entreprises leur mettent volontiers à disposition.

Il faut pourtant s'adapter ou disparaître comme les dinosaures et l'homme de Neandertal, diront certains ! Mais le darwinisme demande à être interprété de manière un peu plus subtile. Il semble bien que les espèces n'évoluent pas en permanence : si l'on en croit la théorie des « équilibres ponctués », les espèces sont plutôt figées, et c'est quand apparaissent des crises (environnementales) que les évolutions se font alors de manière rapide - en pratique certaines mutations sont alors avantagées, tandis qu'elles étaient éliminées dans les phases d'équilibre. Cette théorie pouvant alors parfaitement s'appliquer aux inventeurs préhistoriques : de longues phases de stabilité, ponctuées d'évolutions radicales, pour partie sous la contrainte environnementale : « Cette fois il va falloir traverser car il n'y a plus assez à manger ici pour tout le monde ! »

L'hypothèse de Lewis Mumford[3] est encore plus séduisante. Selon lui, le cerveau des hominidés aurait grossi trop vite, provoquant des rêves, des visions, des cauchemars, des pensées non encore stabilisées par le langage. Pour ne pas devenir fou, l'homme préhistorique se serait « réfugié » dans la concentration sur des gestes répétitifs, des actions simples, des chants ou des psalmodies, tout ce qui permettait de construire un univers rassurant et de transmettre un fragile patrimoine culturel.

[3] Historien américain des sciences et des technologies du XXe siècle.

DOCUMENT PRINCIPAL (suite et fin)

Cela colle d'ailleurs assez bien avec l'approche de Bacon : « Le risque d'une perte des savoirs, donc la difficile préservation de ceux-ci, est un problème dont Bacon est très conscient ; il en parle à plusieurs reprises, et c'est d'ailleurs un aspect nécessaire d'une philosophie du progrès des savoirs : pour progresser, il faut que rien de ce qui est acquis ne se perde. » Une précaution que nous avons oubliée avec le temps puisque, désormais, innover implique souvent de mettre à bas l'existant le plus rapidement possible.

L'aversion à la nouveauté serait donc un invariant anthropologique, découlant non pas de notre histoire culturelle, mais de l'histoire naturelle de notre évolution, ce qui nous a fait hommes. Voilà qui est certainement assez contre-intuitif. Ne nous plaisons-nous pas, justement, à admirer, apprécier et découvrir toutes les nouveautés (sinon comment expliquer les phénomènes de mode) ? Certainement, nos sociétés modernes « aiment » et cultivent l'innovation permanente. Mais nos sociétés modernes sont justement très différentes des sociétés traditionnelles par de nombreux critères, comme la manière d'élever les enfants, de traiter les personnes âgées, de passer le temps libre ... Et pour finir de se convaincre, il suffit de côtoyer de jeunes enfants. Ils adorent les procédures et les routines, les histoires et les comptines mille fois répétées - pour ne pas dire qu'ils en ont besoin. Quant aux appréciations de la nouveauté, elles tiennent certainement plus de la capacité d'imitation que d'invention.

On mesure alors la dose de courage nécessaire, en société, pour adopter un comportement réellement innovant. Le premier *Homo erectus* à rentrer chez lui avec une branche enflammée a dû rencontrer un succès familial mitigé.

Philippe BIHOUIX, texte extrait de *Le bonheur était pour demain*,
éditions du Seuil, Paris, 2020

DOCUMENT 1

L'INNOVATION, VITALE ET ANGOISSANTE

Luc FERRY, 28 novembre 2013, *Le Figaro* n° 21 560

Dans cet univers de compétition universelle qu'on appelle la mondialisation, les investissements innovants sont devenus vitaux. Une entreprise qui n'innove pas en permanence et dans tous les domaines - les produits, la communication, les relations humaines, la numérisation, la conquête de marchés nouveaux, l'organisation, les transports, etc. - est vouée à la mort. Or la France innove de moins en moins et se désindustrialise de plus en plus, ceci expliquant cela. Question : pourquoi ? D'où viennent les freins à l'innovation qu'une réforme fiscale d'envergure devrait s'efforcer de lever ?

On évoque souvent deux causes, l'une matérielle, liée au fait que les entreprises françaises, écrasées par l'impôt, n'ont plus les marges bénéficiaires qui leur permettaient d'investir ; l'autre, intellectuelle et morale : l'absurde inscription du principe de précaution dans la constitution serait le symbole d'une société qui cède peu à peu à l'idéologie funeste du risque zéro. Merci, l'écologie !

Ces deux explications ont leur part de vérité, mais il faut aller plus loin, beaucoup plus loin dans l'analyse si l'on veut comprendre les origines véritables des résistances au changement. Il existe en effet deux logiques de croissance, la croissance keynésienne et la croissance schumpétérienne. La première procède de l'augmentation du nombre des consommateurs et, si possible, de l'épaisseur de leur portefeuille. La seconde ne tient qu'à l'innovation qui rend obsolètes tous les objets techniquement « dépassés ». En général, la gauche adore Keynes (la « relance par la consommation ») et ignore Schumpeter (la « destruction créatrice »). Or il faut aujourd'hui compléter et généraliser l'analyse schumpétérienne pour bien le comprendre.

D'abord, sur un plan sémantique, où il serait préférable de parler d'« innovation destructrice » plutôt que de « destruction créatrice » : laisser tomber dans l'eau son iPhone 4 ne donne pas pour autant naissance au 5, mais l'invention du 5 rend peu à peu caduc le 4 ! Ensuite, il faut bien voir que ce n'est pas seulement dans le domaine de l'économie que s'applique la logique de l'innovation destructrice, mais elle s'étend désormais à tous les secteurs de la vie moderne.

[…]

L'innovation destructrice produit souvent des effets positifs : l'espérance de vie des Européens a été multipliée pratiquement par trois depuis la fin du XVIIIe siècle, leur niveau de vie par vingt. Contrairement au discours absurde de l'extrême gauche, ce n'est pas le capitalisme qui plonge l'humanité dans la misère, mais lui qui l'en a sortie - et du reste, tous les pays qui en étaient exclus jusqu'alors font désormais tout pour y entrer et obtenir leur part du gâteau.

DOCUMENT 2

Damien RAVÉ, Affiche « Obsolescence programmée », *commentreparer.com,* 14 février 2013 ;



DOCUMENT 3

IL Y A BEAUCOUP D'INVENTIONS QUI NE PRODUISENT AUCUNE INNOVATION

Catherine PORTEVIN, Entretien avec Bernard STIEGLER, *telerama.fr,* Propos recueillis le 5 juillet 2009, mis à jour le 8 décembre 2020

Quels sont les risques de l'innovation ?

Selon Jeremy Rifkin, dans la seule année 1995, Sony a produit cinq mille produits nouveaux. La plupart ont disparu très vite. Pour innover industriellement, c'est-à-dire sur des marchés mondiaux, il faut être capable de risquer dans la recherche et le développement beaucoup d'argent, et souvent à perte. Mais lorsqu'il y a des gains, ils constituent l'avantage concurrentiel – c'est-à-dire le nerf de la guerre économique.

Mais ce modèle d'innovation n'est-il pas à bout de souffle, à force de courir après une technologie qui change de plus en plus vite ?

Il l'est pour plusieurs raisons. La première, en effet, est l'accélération exponentielle du changement technologique - c'est aujourd'hui le plus rapide qui gagne le marché. Cette accélération tend à fragiliser la société, qui n'a plus le temps de faire de cette innovation technologique un apprentissage social, c'est-à-dire un nouveau savoir-vivre. En plus, si Sony est en train de mettre au point un nouveau procédé, il y a toutes les chances pour qu'en Californie ou ailleurs quelqu'un travaille sur un sujet proche. C'est alors le marketing qui fait la différence en imposant une nouvelle pratique sociale sous le nom d'une marque et par un véritable matraquage psychologique. Cette concurrence effrénée est le signe d'un autre essoufflement, que Karl Marx avait en partie anticipé, en disant que la compétition économique conduisait à la baisse tendancielle du taux de profit et que le capitalisme n'y survivrait pas. Il n'avait pas prévu cependant qu'après le modèle productiviste du XIXe siècle d'autres modèles de production et de socialisation de l'innovation seraient inventés, en particulier par Henry Ford aux États-Unis, et qui allaient conduire au consumérisme.

DOCUMENT 4

INNOVATION SOCIALE : LABORATOIRE DES SOLIDARITÉS DE DEMAIN ?

Clément QUINTARD, *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines* N° 38, mars-avril-mai 2015

Les initiatives qui composent l'innovation sociale forment une nébuleuse aux frontières floues, mais qui ne cessent de grappiller du terrain à mesure que l'État-providence décline.

Quand on pense à l'acte d'« innover », on songe tout de suite à toute une panoplie d'objets issus des nouvelles technologies, tablettes et smartphones en tête. Mais si l'innovation ne concernait pas que les écrans tactiles et les imprimantes 3D ? Si son but était aussi de répondre à des besoins sociaux ?

En Hollande, un nouveau concept de café a, par exemple, vu le jour en 2009 : chacun peut y apporter ses objets cassés, et est gratuitement conseillé par des experts en bricolage pour les réparer. Les Paniers de la mer, installés en Bretagne dès 1997, récupèrent sur les ports les poissons invendus qui sont ensuite conditionnés par des salariés en insertion et redistribués à des associations d'aide alimentaire. En Suède, la banque sociale Jak accorde des prêts à des taux très faibles aux petites entreprises et aux associations grâce à l'épargne de ses 35 000 adhérents.

Ces trois initiatives ont un point commun : elles répondent à des attentes sociales mal ou non satisfaites, et sont liées à ce titre de l'innovation sociale. Lutte contre le gaspillage, aide à l'insertion, autonomie financière…, les champs qu'elle investit sont innombrables. […]

On l'aura compris : l'innovation sociale ne catégorise pas un type d'activité en particulier, mais plutôt une nébuleuse de « révolutions tranquilles », pour reprendre l'expression de la journaliste Bénédicte Manier.

Quand innovation sociale rime avec « local ».

Elle est surtout une affaire d'initiatives locales et citoyennes qui « viennent par le bas », et qui semblent suivre le mouvement inverse de l'innovation technologique : cette dernière a en effet tendance à se diffuser selon un schéma top down (du haut vers le bas). En préambule du Panorama 2015 de l'innovation locale, Gilles Finchelstein, directeur de la fondation Jean-Jaurès, fait ainsi remarquer que « les territoires vivent et agissent souvent en anticipation sur le mouvement général ».

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.